

# RÉALISER LES AUDITS DE CSSR (CENTRES DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE)

## POUR QUI

IPCSR (Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière) amenés à effectuer les contrôles des centres de sensibilisation à la sécurité routière  
Groupe de 12 à 20 participants

## PRÉ REQUIS

aucun

## DURÉE DE FORMATION

20 heures de formation réparties sur trois journées consécutives.

## INTERVENANT(E)

Co animation par binôme expérimenté ayant participé à la conception des stages de sensibilisation, à la structuration de la grille d'audit et l'analyse de relevés de terrain.

## ÉVALUATION

Evaluation continue lors des exercices d'application.

Quizz connaissances.

Evaluation gain d'apprentissage en fin de formation.

## TARIF ET INSCRIPTION

Devis sur demande

## MODALITÉS

Formation dispensée en présentiel à l'Insert pour la DSR (Direction de la sécurité routière ministère de l'intérieur)

## DÉLAIS D'ACCÈS

Délai minimal : 2 à 3 semaines selon disponibilités de chacune des parties

## PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations peuvent s'adapter à certaines spécificités de handicap, nous contacter

## RÉFÉRENT À CONTACTER

Béatrice Ciais – bdb@squadra.fr

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Repérer dans la réglementation les points nécessaires au contrôle des centres  
Connaître les modalités de déclenchement d'un audit.  
Pouvoir renseigner la grille de contrôle  
Connaître le cadre et le fonctionnement des stages de sensibilisation  
Savoir se positionner face aux audités

## OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES PÉDAGOGIQUES

### MODULE 1. LA RÉGLEMENTATION DES CSSR ET LE RÔLE DE L'AUDITEUR

**Contenu:** fonctionnement des centres, conditions d'agrément, attributions des différents acteurs, modalités le déclenchement d'un contrôle, points à respecter, rôle de l'auditeur

Pour connaître les **objectifs** de ce module

Différencier la logique de l'audit et celle d'une évaluation de compétence  
Identifier les faits à relever lors d'un contrôle  
Clarifier le rôle de l'auditeur et ses partenaires

### MODULE 2. LES STAGES DE SENSIBILISATION

**Contenu:** Le fonctionnement des stages, la démarche de prévention, les programmes, les objectifs et les logiques de sensibilisation

Pour connaître les **objectifs** de ce module

Les points à identifier lors d'un contrôle  
Connaître l'architecture et le programme du stage G2  
Savoir identifier les séquences (objectifs, contenu, durée indicative)  
Avoir des repères sur la coanimation  
Connaître pour les points à identifier lors d'un contrôle

### MODULE 3. LA RÉALISATION DE L'AUDIT

**Contenu:** La grille d'audit, coopération avec le délégué, communication avec les audités

Pour connaître les **objectifs** de ce module

La rédaction du rapport  
Rédiger des commentaires factuels sur les points à relever dans un audit  
Rédiger une synthèse en rapport avec les critères attendus  
Se positionner par rapport aux différents acteurs du stage

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'analyse de situations et de jeux de rôle.

## LES "PLUS" DE CETTE FORMATION

Une adaptation des contenus aux besoins du groupe pour permettre une atteinte des objectifs par chacun des participants.

Une logique de formation qui suit celle des stages de sensibilisation pour s'approprier la démarche de prévention développée dans le cadre des CSSR.

Une possibilité de suivi lors de la réalisation du 1er audit.